

Zeitschrift:	Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Herausgeber:	Le messager suisse de France
Band:	7 (1961)
Heft:	4
Artikel:	M. Max Petitpierre : extrait du discours prononcé par M. Pierre Micheli, Ambassadeur de Suisse, à l'assemblée générale de la Société helvétique de bienfaisance, le 11 mars 1961
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-849043

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. MAX PETITPIERRE

Extrait du discours prononcé par M. Pierre Micheli, Ambassadeur de Suisse, à l'assemblée générale de la Société Helvétique de Bienfaisance, le 11 mars 1961.

.....

Avant de terminer, je voudrais vous entretenir quelques instants d'un événement important de notre vie nationale : la démission de M. Max Petitpierre, Conseiller fédéral.

M. Max Petitpierre quittera sa charge à la fin du mois de juin. Je dirai alors tout ce que nous devons à ce grand magistrat, qui, pendant plus de 16 ans, a dirigé de façon remarquable le Département politique fédéral. Mais je ne veux pas attendre jusque-là pour vous demander de vous associer à moi afin de lui rendre un premier hommage et de joindre le témoignage des Suisses de Paris à ceux de notre pays tout entier.

Un jour, j'accompagnais le chef du Département politique à Genève. Il prit un taxi à la gare pour se rendre, je crois, à la « Perle du Lac » où il devait retrouver les autorités genevoises. Au moment où il régla la course, le chauffeur s'exclama : « Dites donc, vous, on ne vous a jamais fait observer que vous ressembliez rudement à M. Max Petitpierre ? » Nous rîmes, bien sûr, et je glissai à l'oreille du chauffeur : « C'est effectivement lui. » Le chauffeur, regardant M. Petitpierre droit dans les yeux, lui dit : « Alors, respect ! Y a peu de gens que j'estime autant que vous... ! »

Ce chauffeur exprimait les sentiments qu'éprouvent des millions de Suisses. Et c'est pourquoi la nouvelle du départ de M. Petitpierre soulève des regrets unanimes.

Pourquoi cette estime, cette considération générale ?

Parce qu'il y a peu d'hommes politiques chez lesquels se sont trouvé réunis au même degré que chez M. Petitpierre :

La modestie véritable, sincère, naturelle, telle qu'elle est appréciée en Suisse ;

la conscience du devoir, une conscience profonde qui inspire toute une vie et qui, en toute circonstance, fait passer l'intérêt général avant l'intérêt personnel ;

l'idéal élevé, auquel on reste fidèle ;

l'intelligence supérieure, doublée d'un sens politique aigu, qui permettent de distinguer l'essentiel et de saisir les moments propices d'agir.

C'est M. Petitpierre qui a discerné le premier chez nous le rôle que pouvait jouer l'O.E.C.E. dans l'économie européenne ; c'est lui qui, le premier au Conseil fédéral, a saisi l'importance de l'énergie atomique pour notre industrie ; c'est lui, encore qui, le premier chez nous, a réalisé la nécessité pour la Suisse de participer à l'assistance technique aux pays sous-développés.

Je pourrais allonger la liste..., mais ai-je besoin de rappeler ce qui est présent à la mémoire de chacun.

Lorsqu'on contemple l'œuvre accomplie par M. Petitpierre pendant ces seize ans et demi de pouvoir, comment ne pas être frappé par son ampleur ? Si la position particulière de la Suisse est aujourd'hui très largement comprise et respectée, c'est en grande partie à M. Petitpierre que nous le devons, et à sa conception de notre neutralité. Il a su trouver les mots qu'il fallait pour l'expliquer au-delà de nos frontières. Il a donné à notre politique la juste orientation, qui permettait une défense efficace des intérêts de la Suisse, sans porter atteinte pour cela aux intérêts de l'Europe et à ceux, plus généraux encore, de l'humanité.

Mesdames et Messieurs, adressons une pensée de reconnaissance à M. Max Petitpierre, Conseiller fédéral, chef du Département politique et trois fois Président de la Confédération.